

des communes était menacé par les divers projets de réforme que le parti whig tonitruant en réserve, il passa aux voix et vota avec eux contre la réforme parlementaire de 1831 et 1832. En 1834, sir Robert Peel étant devenu premier ministre, nomma Baring président du Bureau du Commerce, et quelques mois plus tard, en se retirant du pouvoir, il éleva à la partie, sous le titre de lord Ashburton. Baring avait choisi ce titre en souvenir de sa tante, veuve d'un illustre avocat, membre de la chambre des communes, John Dunning, qui avait été créé lord Ashburton en 1788, et dont le fils était mort sans postérité en 1823. Pendant le dernier ministère de Robert Peel, les difficultés survenues depuis plusieurs années entre l'Angleterre et les États-Unis relativement à la délimitation des frontières du Maine et de la Nouvelle-Bécosse s'étaient envenimées, les relations des deux pays commencèrent à prendre un aspect menaçant. Lord Ashburton fut envoyé aux États-Unis avec mission spéciale de régler ce différend. Il réussit à rétablir l'amitié entre les deux nations; mais à son retour, l'opinion publique lui reprocha de s'être laissé jouer par les diplomates américains, et d'avoir fait au marché des droits et des intérêts britanniques. Lors de la discussion de l'acte qui, en 1844, à l'occasion du renouvellement du privilège de la Banque d'Angleterre, modifia si profondément le régime de cette institution de crédit, et la partagea en deux départements, lord Ashburton publia un pamphlet intitulé : *Commercial and financial Crisis considered*, destiné à démontrer qu'en temps de crise l'acte de 1844 était inapplicable, et ne pouvait qu'aggraver les souffrances du commerce et de l'industrie. Ce fut à la suite d'un entretien entre lord Ashburton, le gouverneur et le sous-gouverneur de la Banque, que le chef du cabinet et le chancelier de l'Échiquier autorisèrent pour la première fois, en 1847, la suspension du fameux *Bank Act* (V. BANQUE D'ANGLETERRE). Parmi les raisons pour lesquelles les hommes d'État anglais ne venaient pas toucher à ce fameux acte, lord Ashburton en a signalé une assez singulière : « De simples raisonnements, dit-il dans sa brochure, ne mettent à défendre leurs théories qu'un certain degré d'obstination. Mais des hommes qui sont, qui ont été, ou qui s'attendent à être ministres, ne sont pas aussi faciles à ramener à la raison, ils ne conviennent pas aussi facilement qu'ils ont pu se tromper. »

ASHMURTON (William Bingham Baring, baron), homme d'État anglais, né en juin 1799, mort en mars 1864, était le fils aîné du précédent. Avant d'entrer au cabinet des pairs en 1848, date de la mort de son père, il fit longtemps partie de la chambre des communes. Il représenta successivement quatre borough électoraux, de 1826 à 1848. Lorsque sir Robert Peel prit possession de son portefeuille, il fut nommé par lui secrétaire du bureau du contrôle, et, lors de la retraite du même ministre, en février 1845, il devint payeur général des troupes. Membre du conseil privé (conseil d'État), et prenant toujours part au gouvernement du pays, soit à la chambre basse, soit à la chambre haute, il suivait une politique de juste milieu, et se qualifiait de conservateur-libéral. Il épousa complètement les doctrines et la cause du libre échange, et les tendances progressistes de l'administration Peel, si féconde en utiles réformes. Dans ses dernières années, il avait appuyé de son crédit, mais avec une entière indépendance, le ministre du comte Aberdeen et celui du vicomte Palmerston. En 1861, il fut président de la Société royale de géographie de Londres. De ses deux mariages, il a laissé qu'une fille; son titre de pair et ses droits ont passé à son frère cadet Francis Baring, ancien membre du parlement, né en 1806, qui épousa en 1833 une fille de Maret, duc de Bassano, ministre de Napoléon I^{er}. La famille Baring, qui occupe depuis un demi-siècle une haute position financière et politique, tire son origine d'un négociant de Londres, créé baronnet en 1793, et dont le petit-fils, sir Francis Thornhill Baring, est membre du parlement.

ASHBURY (Joseph), comédien anglais, né à Londres en 1638, mort à Dublin en 1720. Il avait été capitaine et devint le plus grand acteur de son temps. Il donna des leçons à la reine Anne.

ASHBY (sir John), amiral anglais, né en 1642, commandait l'*escadre bleue* à la sanglante bataille de la Hogue (1692), et fut accusé devant le parlement par le ministre Nottingham, d'avoir, par sa négligence, laissé échapper à la destruction une partie de la flotte française. Il fut déchargé de l'accusation ainsi que l'amiral Russell, mais il quitta le service de mer. C'était un des bons officiers de la marine britannique.

ASHBY (Turner), brigadier général au service des États confédérés d'Amérique, né à Rose-Hill (Virginie) vers 1824, fut près d'Harrison-Burg (Virginie) le 6 juin 1862. Jusqu'au jour où éclata la guerre civile, il ne s'était occupé que d'opérations commerciales. En 1861, il leva un régiment de cavalerie, et devint bientôt l'un des meilleurs officiers de

cette arme dans l'Amérique du Nord. Lors de l'invasion de la vallée de la Shenandoah par Jackson, il courait avec sa cavalerie les chemins de l'armée confédérée. From le début de 1862, sir Robert Peel étant devenu premier ministre, nomma Baring président du Bureau du Commerce, et quelques mois plus tard, en se retirant du pouvoir, il éleva à la partie, sous le titre de lord Ashburton. Baring avait choisi ce titre en souvenir de sa tante, veuve d'un illustre avocat, membre de la chambre des communes, John Dunning, qui avait été créé lord Ashburton en 1788, et dont le fils était mort sans postérité en 1823. Pendant le dernier ministère de Robert Peel, les difficultés survenues depuis plusieurs années entre l'Angleterre et les États-Unis relativement à la délimitation des frontières du Maine et de la Nouvelle-Bécosse s'étaient envenimées, les relations des deux pays commencèrent à prendre un aspect menaçant. Lord Ashburton fut envoyé aux États-Unis avec mission spéciale de régler ce différend. Il réussit à rétablir l'amitié entre les deux nations; mais à son retour, l'opinion publique lui reprocha de s'être laissé jouer par les diplomates américains, et d'avoir fait au marché des droits et des intérêts britanniques. Lors de la discussion de l'acte qui, en 1844, à l'occasion du renouvellement du privilège de la Banque d'Angleterre, modifia si profondément le régime de cette institution de crédit, et la partagea en deux départements, lord Ashburton publia un pamphlet intitulé : *Commercial and financial Crisis considered*, destiné à démontrer qu'en temps de crise l'acte de 1844 était inapplicable, et ne pouvait qu'aggraver les souffrances du commerce et de l'industrie. Ce fut à la suite d'un entretien entre lord Ashburton, le gouverneur et le sous-gouverneur de la Banque, que le chef du cabinet et le chancelier de l'Échiquier autorisèrent pour la première fois, en 1847, la suspension du fameux *Bank Act* (V. BANQUE D'ANGLETERRE). Parmi les raisons pour lesquelles les hommes d'État anglais ne venaient pas toucher à ce fameux acte, lord Ashburton en a signalé une assez singulière : « De simples raisonnements, dit-il dans sa brochure, ne mettent à défendre leurs théories qu'un certain degré d'obstination. Mais des hommes qui sont, qui ont été, ou qui s'attendent à être ministres, ne sont pas aussi faciles à ramener à la raison, ils ne conviennent pas aussi facilement qu'ils ont pu se tromper. »

ASHBURY (Joseph), comédien anglais, né à Londres en 1638, mort à Dublin en 1720. Il avait été capitaine et devint le plus grand acteur de son temps. Il donna des leçons à la reine Anne.

ASHBY (sir John), amiral anglais, né en 1642, commandait l'*escadre bleue* à la sanglante bataille de la Hogue (1692), et fut accusé devant le parlement par le ministre Nottingham, d'avoir, par sa négligence, laissé échapper à la destruction une partie de la flotte française. Il fut déchargé de l'accusation ainsi que l'amiral Russell, mais il quitta le service de mer. C'était un des bons officiers de la marine britannique.

ASHBY (Turner), brigadier général au service des États confédérés d'Amérique, né à Rose-Hill (Virginie) vers 1824, fut près d'Harrison-Burg (Virginie) le 6 juin 1862. Jusqu'au jour où éclata la guerre civile, il ne s'était occupé que d'opérations commerciales. En 1861, il leva un régiment de cavalerie, et devint bientôt l'un des meilleurs officiers de

cette arme dans l'Amérique du Nord. Lors de l'invasion de la vallée de la Shenandoah par Jackson, il courait avec sa cavalerie les chemins de l'armée confédérée. From le début de 1862, sir Robert Peel étant devenu premier ministre, nomma Baring président du Bureau du Commerce, et quelques mois plus tard, en se retirant du pouvoir, il éleva à la partie, sous le titre de lord Ashburton. Baring avait choisi ce titre en souvenir de sa tante, veuve d'un illustre avocat, membre de la chambre des communes, John Dunning, qui avait été créé lord Ashburton en 1788, et dont le fils était mort sans postérité en 1823. Pendant le dernier ministère de Robert Peel, les difficultés survenues depuis plusieurs années entre l'Angleterre et les États-Unis relativement à la délimitation des frontières du Maine et de la Nouvelle-Bécosse s'étaient envenimées, les relations des deux pays commencèrent à prendre un aspect menaçant. Lord Ashburton fut envoyé aux États-Unis avec mission spéciale de régler ce différend. Il réussit à rétablir l'amitié entre les deux nations; mais à son retour, l'opinion publique lui reprocha de s'être laissé jouer par les diplomates américains, et d'avoir fait au marché des droits et des intérêts britanniques. Lors de la discussion de l'acte qui, en 1844, à l'occasion du renouvellement du privilège de la Banque d'Angleterre, modifia si profondément le régime de cette institution de crédit, et la partagea en deux départements, lord Ashburton publia un pamphlet intitulé : *Commercial and financial Crisis considered*, destiné à démontrer qu'en temps de crise l'acte de 1844 était inapplicable, et ne pouvait qu'aggraver les souffrances du commerce et de l'industrie. Ce fut à la suite d'un entretien entre lord Ashburton, le gouverneur et le sous-gouverneur de la Banque, que le chef du cabinet et le chancelier de l'Échiquier autorisèrent pour la première fois, en 1847, la suspension du fameux *Bank Act* (V. BANQUE D'ANGLETERRE). Parmi les raisons pour lesquelles les hommes d'État anglais ne venaient pas toucher à ce fameux acte, lord Ashburton en a signalé une assez singulière : « De simples raisonnements, dit-il dans sa brochure, ne mettent à défendre leurs théories qu'un certain degré d'obstination. Mais des hommes qui sont, qui ont été, ou qui s'attendent à être ministres, ne sont pas aussi faciles à ramener à la raison, ils ne conviennent pas aussi facilement qu'ils ont pu se tromper. »

ASHBURY (Joseph), comédien anglais, né à Londres en 1638, mort à Dublin en 1720. Il avait été capitaine et devint le plus grand acteur de son temps. Il donna des leçons à la reine Anne.

ASHBY (sir John), amiral anglais, né en 1642, commandait l'*escadre bleue* à la sanglante bataille de la Hogue (1692), et fut accusé devant le parlement par le ministre Nottingham, d'avoir, par sa négligence, laissé échapper à la destruction une partie de la flotte française. Il fut déchargé de l'accusation ainsi que l'amiral Russell, mais il quitta le service de mer. C'était un des bons officiers de la marine britannique.

ASHBY (Turner), brigadier général au service des États confédérés d'Amérique, né à Rose-Hill (Virginie) vers 1824, fut près d'Harrison-Burg (Virginie) le 6 juin 1862. Jusqu'au jour où éclata la guerre civile, il ne s'était occupé que d'opérations commerciales. En 1861, il leva un régiment de cavalerie, et devint bientôt l'un des meilleurs officiers de

cette arme dans l'Amérique du Nord. Lors de l'invasion de la vallée de la Shenandoah par Jackson, il courait avec sa cavalerie les chemins de l'armée confédérée. From le début de 1862, sir Robert Peel étant devenu premier ministre, nomma Baring président du Bureau du Commerce, et quelques mois plus tard, en se retirant du pouvoir, il éleva à la partie, sous le titre de lord Ashburton. Baring avait choisi ce titre en souvenir de sa tante, veuve d'un illustre avocat, membre de la chambre des communes, John Dunning, qui avait été créé lord Ashburton en 1788, et dont le fils était mort sans postérité en 1823. Pendant le dernier ministère de Robert Peel, les difficultés survenues depuis plusieurs années entre l'Angleterre et les États-Unis relativement à la délimitation des frontières du Maine et de la Nouvelle-Bécosse s'étaient envenimées, les relations des deux pays commencèrent à prendre un aspect menaçant. Lord Ashburton fut envoyé aux États-Unis avec mission spéciale de régler ce différend. Il réussit à rétablir l'amitié entre les deux nations; mais à son retour, l'opinion publique lui reprocha de s'être laissé jouer par les diplomates américains, et d'avoir fait au marché des droits et des intérêts britanniques. Lors de la discussion de l'acte qui, en 1844, à l'occasion du renouvellement du privilège de la Banque d'Angleterre, modifia si profondément le régime de cette institution de crédit, et la partagea en deux départements, lord Ashburton publia un pamphlet intitulé : *Commercial and financial Crisis considered*, destiné à démontrer qu'en temps de crise l'acte de 1844 était inapplicable, et ne pouvait qu'aggraver les souffrances du commerce et de l'industrie. Ce fut à la suite d'un entretien entre lord Ashburton, le gouverneur et le sous-gouverneur de la Banque, que le chef du cabinet et le chancelier de l'Échiquier autorisèrent pour la première fois, en 1847, la suspension du fameux *Bank Act* (V. BANQUE D'ANGLETERRE). Parmi les raisons pour lesquelles les hommes d'État anglais ne venaient pas toucher à ce fameux acte, lord Ashburton en a signalé une assez singulière : « De simples raisonnements, dit-il dans sa brochure, ne mettent à défendre leurs théories qu'un certain degré d'obstination. Mais des hommes qui sont, qui ont été, ou qui s'attendent à être ministres, ne sont pas aussi faciles à ramener à la raison, ils ne conviennent pas aussi facilement qu'ils ont pu se tromper. »

ASHBURY (Joseph), comédien anglais, né à Londres en 1638, mort à Dublin en 1720. Il avait été capitaine et devint le plus grand acteur de son temps. Il donna des leçons à la reine Anne.

aussi, peu de citoyens étaient en état de remplir dignement les fonctions d'asiarique. On trouve ce titre porté par des personnes nombreuses, mais il en est un, monnaie de plusieurs villes, notamment sur celles de Cizyque de Mysie, d'Hyère de Lydie, de Laodécie de Phrygie, d'Ōtrus de Phrygie, de Pergame de Mysie, de Sardes de Lydie, d'Apollonie de Phrygie. Bien que la fonction d'asiarique fut annuelle, ceux qui en avaient été revêtus conservaient souvent toute leur vie le titre honorifique d'asiarique.

ASIARCHAT s. m. (a-zi-àr-ka — rad. *asiarique*). Hist. anc. Fonction d'asiarique.

ASIAS s. m. (a-zi-àss — du gr. *Asia*, Asie). Mus. anc. Première espèce de cithare, inventée, dit-on, par Cépion, disciple de Terpandre, et en usage chez les Lesbiens, peuple voisin de l'Asie.

ASIATICO-EUROPEËN, ENNE adj. (a-zi-à-ti-ko-eu-ro-pé-ain, è-ne — rad. *Asiatique* et *Européen*). Qui appartient à l'Asie et à l'Europe. Il est impossible de se faire une idée de cette population ASIATICO-EUROPEËNE qui encombre les quais de cette avant-ville. (Alex. Dum.)

ASIATICUS, esclave de Vitellius et l'un des agents de ses infâmes plaisirs. Afranchi, puis nommé chevalier par son maître, il fut envoyé à la mort après la chute de Vitellius.

ASIATIQUE adj. (a-zi-à-ti-ke — lat. *asiaticus*, même sens). Géogr. Qui est propre, particulier à l'Asie ou à ses habitants : *Mœurs ASIATIQUES*. *Mollesse ASIATIQUE*. *On trouvait plusieurs idiomes ASIATIQUES dans les traités de cette jeune fille*. (H. Bayle.) *Il était entrainé vers des jouissances ASIATIQUES par des forces d'autant plus excessives, que, longtemps endormies, elles se réveillaient plus furieuses*. (Balz.)

LAZZE ASIATIQUE, genre d'opéra, exagéré. *Un Style ASIATIQUE*, Style diffus, imagé, chargé d'ornements pompeux et de pensées vides, tel que devait le grec dans les colonies de l'Asie, sous l'influence du climat et du caractère des peuples asiatiques. *Géron qualifie d'ASIATIQUE le style de l'historien Pline*. (Bachelot.)

— Substantif. Habitant de l'Asie : *Les ASIATIQUES sont généralement efféminés. Quand la Grèce, ainsi d'entre, regardait les ASIATIQUES avec leur délicatesse, avec leur parure, elle n'avait que du mépris pour eux*. (Boss.)

— s. f. Erpét. Espèce de couleuvre d'Asie, qui a environ 33 centim. de longueur.

— Encycl. I. LANGUES ASIATIQUES. L'Asie a toujours été regardée comme le berceau du genre humain. Sans nous arrêter ici à cette question délicate des traditions que les différents peuples provenant qu'elle a été un grand centre d'émigration, duquel ont irradié en tous sens des masses considérables de populations groupées par familles et par langues, il nous faut d'abord comprendre une foule de langues, de langues différentes, dont le nombre est considérable. Comme la philologie et l'ethnologie ont ensemble d'incontestables rapports; nous essayons de grouper ces langues dans une classification générale, en tenant surtout compte des analogies réelles résultant de l'identité d'origine, et sans nous astreindre à observer les rapprochements matériels et formellement, le jour où les langues et les littératures géographiques, des conquêtes, ou de toute autre cause contingente. Ce coup d'œil général jeté sur la linguistique asiatique sera d'autant plus utile, que c'est en Asie qu'il faut surtout aller chercher la source de nos langues et le point de départ de presque toutes les autres langues parlées dans le reste de l'univers. Avant tout, nous formerons un groupe distinct des idiomes monosyllabiques qui peuvent être envisagés comme les plus anciens de tous. Nous passerons ensuite aux groupes polysyllabiques, en faisant remarquer que la transition, impossible à préciser nettement, s'est effectuée dans les langues monosyllabiques et polysyllabiques au moyen du procédé d'agglutination.

Les langues monosyllabiques comprennent le chinois, le tibétain, les langues du Birman, etc., et 79 branches tartares, comprenant les groupes tongouse, mogol et ture; 29 branches sibériennes, comprenant le samoyède, le jenséï, le koréïke, le kamtchadale, le koréïen, etc.; 40 branches indiennes, comprenant le sanscrit, le prouti, le pâli, le fan, le kawi, le hindou, le bengali, le cachemire, le seikh, le maharati, le tsigne, le malabar, le telinga, le tamoul, le maldivien, le cingalais; 50 branches persane, comprenant le zendé, le persan, le turc, le kurde, l'osète, l'afghan, le boloutan; 69 branches caucasiennes, comprenant le groupe géorgien (ancien, moderne, souanet, lasi), le groupe arménien (ancien, moderne, dialectes divers), le groupe leshien (avare, abasse, circassien, moudjélich); 79 branches sibériennes, comprenant le groupe hébraïque (hébreu, samaritan, rabbinique, phénicien, cartaginois), le groupe syriaque (syriaque, chaldéen, palmyrenien, nabatéen), le groupe arabe (arabe, turc, persan), le groupe persico-iranien, le groupe arabe (hindou, koréichite, arabe littéral, vulgaire, dialectes divers), le groupe abyssinique (axumite, ghezec moderne, amharique).

Pour de plus amples détails, consulter le dictionnaire, en cherchant chaque langue à son ordre alphabétique.

ASIATICO-EUROPEËN, esclave de Vitellius et l'un des agents de ses infâmes plaisirs. Afranchi, puis nommé chevalier par son maître, il fut envoyé à la mort après la chute de Vitellius.

ASIATIQUE adj. (a-zi-à-ti-ke — lat. *asiaticus*, même sens). Géogr. Qui est propre, particulier à l'Asie ou à ses habitants : *Mœurs ASIATIQUES*. *Mollesse ASIATIQUE*. *On trouvait plusieurs idiomes ASIATIQUES dans les traités de cette jeune fille*. (H. Bayle.) *Il était entrainé vers des jouissances ASIATIQUES par des forces d'autant plus excessives, que, longtemps endormies, elles se réveillaient plus furieuses*. (Balz.)

LAZZE ASIATIQUE, genre d'opéra, exagéré. *Un Style ASIATIQUE*, Style diffus, imagé, chargé d'ornements pompeux et de pensées vides, tel que devait le grec dans les colonies de l'Asie, sous l'influence du climat et du caractère des peuples asiatiques. *Géron qualifie d'ASIATIQUE le style de l'historien Pline*. (Bachelot.)

— Substantif. Habitant de l'Asie : *Les ASIATIQUES sont généralement efféminés. Quand la Grèce, ainsi d'entre, regardait les ASIATIQUES avec leur délicatesse, avec leur parure, elle n'avait que du mépris pour eux*. (Boss.)

— s. f. Erpét. Espèce de couleuvre d'Asie, qui a environ 33 centim. de longueur.

— Encycl. I. LANGUES ASIATIQUES. L'Asie a toujours été regardée comme le berceau du genre humain. Sans nous arrêter ici à cette question délicate des traditions que les différents peuples provenant qu'elle a été un grand centre d'émigration, duquel ont irradié en tous sens des masses considérables de populations groupées par familles et par langues, il nous faut d'abord comprendre une foule de langues, de langues différentes, dont le nombre est considérable. Comme la philologie et l'ethnologie ont ensemble d'incontestables rapports; nous essayons de grouper ces langues dans une classification générale, en tenant surtout compte des analogies réelles résultant de l'identité d'origine, et sans nous astreindre à observer les rapprochements matériels et formellement, le jour où les langues et les littératures géographiques, des conquêtes, ou de toute autre cause contingente. Ce coup d'œil général jeté sur la linguistique asiatique sera d'autant plus utile, que c'est en Asie qu'il faut surtout aller chercher la source de nos langues et le point de départ de presque toutes les autres langues parlées dans le reste de l'univers. Avant tout, nous formerons un groupe distinct des idiomes monosyllabiques qui peuvent être envisagés comme les plus anciens de tous. Nous passerons ensuite aux groupes polysyllabiques, en faisant remarquer que la transition, impossible à préciser nettement, s'est effectuée dans les langues monosyllabiques et polysyllabiques au moyen du procédé d'agglutination.

Les langues monosyllabiques comprennent le chinois, le tibétain, les langues du Birman, etc., et 79 branches tartares, comprenant les groupes tongouse, mogol et ture; 29 branches sibériennes, comprenant le samoyède, le jenséï, le koréïke, le kamtchadale, le koréïen, etc.; 40 branches indiennes, comprenant le sanscrit, le prouti, le pâli, le fan, le kawi, le hindou, le bengali, le cachemire, le seikh, le maharati, le tsigne, le malabar, le telinga, le tamoul, le maldivien, le cingalais; 50 branches persane, comprenant le zendé, le persan, le turc, le kurde, l'osète, l'afghan, le boloutan; 69 branches caucasiennes, comprenant le groupe géorgien (ancien, moderne, souanet, lasi), le groupe arménien (ancien, moderne, dialectes divers), le groupe leshien (avare, abasse, circassien, moudjélich); 79 branches sibériennes, comprenant le groupe hébraïque (hébreu, samaritan, rabbinique, phénicien, cartaginois), le groupe syriaque (syriaque, chaldéen, palmyrenien, nabatéen), le groupe arabe (arabe, turc, persan), le groupe persico-iranien, le groupe arabe (hindou, koréichite, arabe littéral, vulgaire, dialectes divers), le groupe abyssinique (axumite, ghezec moderne, amharique).

Pour de plus amples détails, consulter le dictionnaire, en cherchant chaque langue à son ordre alphabétique.

ASIARCHAT s. m. (a-zi-àr-ka — rad. *asiarique*). Hist. anc. Fonction d'asiarique.

ASIAS s. m. (a-zi-àss — du gr. *Asia*, Asie). Mus. anc. Première espèce de cithare, inventée, dit-on, par Cépion, disciple de Terpandre, et en usage chez les Lesbiens, peuple voisin de l'Asie.

ASIATICO-EUROPEËN, ENNE adj. (a-zi-à-ti-ko-eu-ro-pé-ain, è-ne — rad. *Asiatique* et *Européen*). Qui appartient à l'Asie et à l'Europe. Il est impossible de se faire une idée de cette population ASIATICO-EUROPEËNE qui encombre les quais de cette avant-ville. (Alex. Dum.)

ASIATICUS, esclave de Vitellius et l'un des agents de ses infâmes plaisirs. Afranchi, puis nommé chevalier par son maître, il fut envoyé à la mort après la chute de Vitellius.

ASIATIQUE adj. (a-zi-à-ti-ke — lat. *asiaticus*, même sens). Géogr. Qui est propre, particulier à l'Asie ou à ses habitants : *Mœurs ASIATIQUES*. *Mollesse ASIATIQUE*. *On trouvait plusieurs idiomes ASIATIQUES dans les traités de cette jeune fille*. (H. Bayle.) *Il était entrainé vers des jouissances ASIATIQUES par des forces d'autant plus excessives, que, longtemps endormies, elles se réveillaient plus furieuses*. (Balz.)

LAZZE ASIATIQUE, genre d'opéra, exagéré. *Un Style ASIATIQUE*, Style diffus, imagé, chargé d'ornements pompeux et de pensées vides, tel que devait le grec dans les colonies de l'Asie, sous l'influence du climat et du caractère des peuples asiatiques. *Géron qualifie d'ASIATIQUE le style de l'historien Pline*. (Bachelot.)

— Substantif. Habitant de l'Asie : *Les ASIATIQUES sont généralement efféminés. Quand la Grèce, ainsi d'entre, regardait les ASIATIQUES avec leur délicatesse, avec leur parure, elle n'avait que du mépris pour eux*. (Boss.)

— s. f. Erpét. Espèce de couleuvre d'Asie, qui a environ 33 centim. de longueur.

Pour de plus amples détails, consulter le dictionnaire, en cherchant chaque langue à son ordre alphabétique.

ASIARCHAT s. m. (a-zi-àr-ka — rad. *asiarique*). Hist. anc. Fonction d'asiarique.

ASIAS s. m. (a-zi-àss — du gr. *Asia*, Asie). Mus. anc. Première espèce de cithare, inventée, dit-on, par Cépion, disciple de Terpandre, et en usage chez les Lesbiens, peuple voisin de l'Asie.

ASIATICO-EUROPEËN, ENNE adj. (a-zi-à-ti-ko-eu-ro-pé-ain, è-ne — rad. *Asiatique* et *Européen*). Qui appartient à l'Asie et à l'Europe. Il est impossible de se faire une idée de cette population ASIATICO-EUROPEËNE qui encombre les quais de cette avant-ville. (Alex. Dum.)

ASIATICUS, esclave de Vitellius et l'un des agents de ses infâmes plaisirs. Afranchi, puis nommé chevalier par son maître, il fut envoyé à la mort après la chute de Vitellius.

ASIATIQUE adj. (a-zi-à-ti-ke — lat. *asiaticus*, même sens). Géogr. Qui est propre, particulier à l'Asie ou à ses habitants : *Mœurs ASIATIQUES*. *Mollesse ASIATIQUE*. *On trouvait plusieurs idiomes ASIATIQUES dans les traités de cette jeune fille*. (H. Bayle.) *Il était entrainé vers des jouissances ASIATIQUES par des forces d'autant plus excessives, que, longtemps endormies, elles se réveillaient plus furieuses*. (Balz.)

LAZZE ASIATIQUE, genre d'opéra, exagéré. *Un Style ASIATIQUE*, Style diffus, imagé, chargé d'ornements pompeux et de pensées vides, tel que devait le grec dans les colonies de l'Asie, sous l'influence du climat et du caractère des peuples asiatiques. *Géron qualifie d'ASIATIQUE le style de l'historien Pline*. (Bachelot.)

— Substantif. Habitant de l'Asie : *Les ASIATIQUES sont généralement efféminés. Quand la Grèce, ainsi d'entre, regardait les ASIATIQUES avec leur délicatesse, avec leur parure, elle n'avait que du mépris pour eux*. (Boss.)

— s. f. Erpét. Espèce de couleuvre d'Asie, qui a environ 33 centim. de longueur.

— Encycl. I. LANGUES ASIATIQUES. L'Asie a toujours été regardée comme le berceau du genre humain. Sans nous arrêter ici à cette question délicate des traditions que les différents peuples provenant qu'elle a été un grand centre d'émigration, duquel ont irradié en tous sens des masses considérables de populations groupées par familles et par langues, il nous faut d'abord comprendre une foule de langues, de langues différentes, dont le nombre est considérable. Comme la philologie et l'ethnologie ont ensemble d'incontestables rapports; nous essayons de grouper ces langues dans une classification générale, en tenant surtout compte des analogies réelles résultant de l'identité d'origine, et sans nous astreindre à observer les rapprochements matériels et formellement, le jour où les langues et les littératures géographiques, des conquêtes, ou de toute autre cause contingente. Ce coup d'œil général jeté sur la linguistique asiatique sera d'autant plus utile, que c'est en Asie qu'il faut surtout aller chercher la source de nos langues et le point de départ de presque toutes les autres langues parlées dans le reste de l'univers. Avant tout, nous formerons un groupe distinct des idiomes monosyllabiques qui peuvent être envisagés comme les plus anciens de tous. Nous passerons ensuite aux groupes polysyllabiques, en faisant remarquer que la transition, impossible à préciser nettement, s'est effectuée dans les langues monosyllabiques et polysyllabiques au moyen du procédé d'agglutination.

Les langues monosyllabiques comprennent le chinois, le tibétain, les langues du Birman, etc., et 79 branches tartares, comprenant les groupes tongouse, mogol et ture; 29 branches sibériennes, comprenant le samoyède, le jenséï, le koréïke, le kamtchadale, le koréïen, etc.; 40 branches indiennes, comprenant le sanscrit, le prouti, le pâli, le fan, le kawi, le hindou, le bengali, le cachemire, le seikh, le maharati, le tsigne, le malabar, le telinga, le tamoul, le maldivien, le cingalais; 50 branches persane, comprenant le zendé, le persan, le turc, le kurde, l'osète, l'afghan, le boloutan; 69 branches caucasiennes, comprenant le groupe géorgien (ancien, moderne, souanet, lasi), le groupe arménien (ancien, moderne, dialectes divers), le groupe leshien (avare, abasse, circassien, moudjélich); 79 branches sibériennes, comprenant le groupe hébraïque (hébreu, samaritan, rabbinique, phénicien, cartaginois), le groupe syriaque (syriaque, chaldéen, palmyrenien, nabatéen), le groupe arabe (arabe, turc, persan), le groupe persico-iranien, le groupe arabe (hindou, koréichite, arabe littéral, vulgaire, dialectes divers), le groupe abyssinique (axumite, ghezec moderne, amharique).

Pour de plus amples détails, consulter le dictionnaire, en cherchant chaque langue à son ordre alphabétique.

ASIARCHAT s. m. (a-zi-àr-ka — rad. *asiarique*). Hist. anc. Fonction d'asiarique.

ASIAS s. m. (a-zi-àss — du gr. *Asia*, Asie). Mus. anc. Première espèce de cithare, inventée, dit-on, par Cépion, disciple de Terpandre, et en usage chez les Lesbiens, peuple voisin de l'Asie.

ASIATICO-EUROPEËN, ENNE adj. (a-zi-à-ti-ko-eu-ro-pé-ain, è-ne — rad. *Asiatique* et *Européen*). Qui appartient à l'Asie et à l'Europe. Il est impossible de se faire une idée de cette population ASIATICO-EUROPEËNE qui encombre les quais de cette avant-ville. (Alex. Dum.)

ASIATICUS, esclave de Vitellius et l'un des agents de ses infâmes plaisirs. Afranchi, puis nommé chevalier par son maître, il fut envoyé à la mort après la chute de Vitellius.

ASIATIQUE adj. (a-zi-à-ti-ke — lat. *asiaticus*, même sens). Géogr. Qui est propre, particulier à l'Asie ou à ses habitants : *Mœurs ASIATIQUES*. *Mollesse ASIATIQUE*. *On trouvait plusieurs idiomes ASIATIQUES dans les traités de cette jeune fille*. (H. Bayle.) *Il était entrainé vers des jouissances ASIATIQUES par des forces d'autant plus excessives, que, longtemps endormies, elles se réveillaient plus furieuses*. (Balz.)

LAZZE ASIATIQUE, genre d'opéra, exagéré. *Un Style ASIATIQUE*, Style diffus, imagé, chargé d'ornements pompeux et de pensées vides, tel que devait le grec dans les colonies de l'Asie, sous l'influence du climat et du caractère des peuples asiatiques. *Géron qualifie d'ASIATIQUE le style de l'historien Pline*. (Bachelot.)

Pour de plus amples détails, consulter le dictionnaire, en cherchant chaque langue à son ordre alphabétique.

ASIARCHAT s. m. (a-zi-àr-ka — rad. *asiarique*). Hist. anc. Fonction d'asiarique.

ASIAS s. m. (a-zi-àss — du gr. *Asia*, Asie). Mus. anc. Première espèce de cithare, inventée, dit-on, par Cépion, disciple de Terpandre, et en usage chez les Lesbiens, peuple voisin de l'Asie.

ASIATICO-EUROPEËN, ENNE adj. (a-zi-à-ti-ko-eu-ro-pé-ain, è-ne — rad. *Asiatique* et *Européen*). Qui appartient à l'Asie et à l'Europe. Il est impossible de se faire une idée de cette population ASIATICO-EUROPEËNE qui encombre les quais de cette avant-ville. (Alex. Dum.)

ASIATICUS, esclave de Vitellius et l'un des agents de ses infâmes plaisirs. Afranchi, puis nommé chevalier par son maître, il fut envoyé à la mort après la chute de Vitellius.

ASIATIQUE adj. (a-zi-à-ti